

RÉVISION DU PLAN LOCAL D'URBANISME DU CASTELLET

Quelques données sur l'emploi et l'économie locale

1 558 actifs ayant un emploi recensés en 2017

1 184 emplois sur la commune, en hausse depuis 2007

Malgré la présence d'emplois locaux, seulement 25% des actifs travaillent sur la commune. Le Castellet reste dépendant des pôles d'emplois voisins (Toulon, Marseille).

Des déplacements journaliers importants, principalement en direction des communes de l'agglomération toulonnaise et de la commune voisine du Beausset.

643 entreprises recensées sur la commune en 2018, dont près de 40% dans le secteur tertiaire, confirmant ainsi la vocation touristique du Castellet.



ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE

En plus de l'habitat, le PLU s'intéresse à d'autres aspects de l'attractivité du territoire :



Les activités économiques

Emploi, entreprises locales, secteurs d'activités principaux de la commune...



Les équipements publics et d'intérêt général

Dans les domaines administratifs, de l'éducation, de la santé...



Les mobilités

Grands axes routiers, transports en commun, mobilités douces...

Deux secteurs économiques majeurs :

La viticulture

- Les espaces cultivés représentent environ 23% du territoire et **90 à 95% de ces terres sont dédiés à la viticulture.**
- L'activité est soutenue par **2 grandes aires d'appellation** : l'AOC Bandol et l'AOC Côtes de Provence, portée par une soixantaine de viticulteurs et deux caves coopératives.

Tourisme

- De nombreux atouts** : une position géographique stratégique (accessibilité avec l'A50, proximité de pôles urbains et de stations balnéaires...), des richesses patrimoniales diverses (vignoble, village médiéval perché) et un pôle d'attraction (circuit Paul Ricard).
- Le Castellet dispose d'une **offre d'hébergement importante** (campings, hôtels, chambres d'hôtes, meublés et gîtes d'étapes...)
- Un développement de l'agritourisme** : « route des vins de Provence », label « Vignobles et découvertes », « Bienvenue à la ferme », ...

Une commune accessible et relativement bien connectée :

- Un axe majeur** : l'A50 Marseille - Toulon, **une sortie de péage proche** (La Cadière-d'Azur) et un maillage de routes départementales
- Une forte dépendance à la voiture individuelle** : elle représente 87% des moyens de déplacements utilisés pour se rendre au travail en 2017. On compte près de **900 places de stationnement** sur la commune et **une aire de covoiturage.**
- Une faible desserte en transports en commun** (3 lignes + lignes scolaires) **et en voies ferrées** (gare la plus proche à Saint-Cyr et Bandol, et gare TGV à Toulon et Marseille)

De nombreux équipements publics, surtout scolaires

- 3 écoles** : au Brûlat, à Sainte-Anne et au Plan et **1 collège** créé en 2007 (358 élèves, capacité de 700 élèves)
- Des équipements de santé** : 2 médecins généralistes, 1 pharmacie et un espace santé (dentiste, ostéopathe, kinésithérapeute...)
- Plusieurs équipements sportifs** : plateaux polyvalents, gymnase, salle d'arts martiaux, courts de tennis, boulodromes, aires de jeux...

ATTRACTIVITÉ TERRITORIALE

